



## Guide de l'administration communale > classeur bleu

L'un des buts du comité de l'AVSM est d'aider, dans la mesure de ses possibilités, les membres de l'association dans leurs tâches quotidiennes. Pour ce faire, un classeur avait été créé (le classeur bleu) avec tous les documents susceptibles d'aider les Secrétaires municipaux dans leur fonction: instructions de travail et explications des procédures, formulaires, etc.

Ce classeur n'a plus été mis à jour depuis les années 1990 et les modifications, forts nombreuses, ont rendu ce classeur inutile en l'état. Les lois, les règlements, les formulaires, les procédures ont évolué et demandent une adaptation des outils de travail.

Suite à la demande faite il y a quelques années lors d'une assemblée générale, notamment par la commune de Duillier, le comité de l'AVSM a examiné la possibilité de collaborer avec le SeCRI (Service des communes) pour coupler cette opération avec la réflexion sur la structure thématique du site internet de l'Etat et celui de l'AVSM pour s'organiser en fonction du même découpage. Le but étant de pouvoir actualiser le contenu de ce guide et de le mettre sur internet en fonction du plan de classement.

Un groupe de travail composé de Secrétaires municipaux bénévoles

d'une dizaine de communes et de membres du SeCRI a été mis en place. Il s'agit d'un travail considérable, car plus de 180 fiches doivent être contrôlées et mises à jour.

Les Services de l'Etat ont également été consultés afin d'examiner de quelle manière les informations pourraient être facilement et rapidement accessibles aux responsables communaux. Ils ont participé à la correction des fiches et avec cette mise à jour, les demandes d'information au canton devraient diminuer et les erreurs également, c'est du moins le souhait de chaque entité.

A ce jour, plus de 30 fiches ont été mises à jour et validées. Elles peuvent être consultées sur le site internet de l'association: [www.avsm.ch](http://www.avsm.ch)

Le travail de recherche étant long et fastidieux, les bénévoles sont bienvenus. Si vous êtes intéressé(e)s pour apporter votre contribution, n'hésitez pas à prendre contact avec l'un des responsables de l'organisation, Giancarlo Stella, Secrétaire municipal à Morges: [giancarlo.stella@morges.ch](mailto:giancarlo.stella@morges.ch)

et Pierre-André Dupertuis, Secrétaire municipal à la Tour-de-Peilz:

[pierre-andre.dupertuis@la-tour-de-peilz.ch](mailto:pierre-andre.dupertuis@la-tour-de-peilz.ch)

Texte > Viviane Potterat (AVSM)  
secrétaire municipale, Yvonand

## «Ville et campagne», unies pour la nature et les paysages

Un phénomène est à l'œuvre depuis de nombreuses années: «la ville» s'étale, grignote les territoires alentour et mite les paysages. Elle est perçue comme la cause de nombreux maux et fait fuir certaines personnes qui lui préfèrent ce qui est encore appelé, à tort ou à raison, «la campagne». Mais il est aussi vrai que certaines villes seront ces prochaines décennies les lieux où va s'établir un grand nombre de personnes. C'est particulièrement le cas du bassin métropolitain lémanique. Ainsi, il convient dès aujourd'hui de (re)poser les bases d'un développement territorial et d'un urbanisme durables. D'un côté, «la ville» doit se faire plus compacte, densifier son bâti sous l'égide de la qualité de vie. D'un autre, il ne faut pas oublier la nécessité d'agir sur «la campagne» afin qu'elle ne se dépeuple pas et qu'elle travaille avec son bâti existant (réhabilitation). Bref, il s'agirait de (re)trouver un juste équilibre entre «ville et campagne». Le fil rouge de cette (re)conquête de la solidarité et de l'équité entre les territoires urbains et ruraux pourrait se faire par une approche «nature et paysages» dans une perspective économique, sociale et environnementale.

## La nature dans la ville: quels avantages?

Qualité de vie. Quand on demande à la population quels éléments constituent, selon elle, la qualité de vie en ville, la nature vient en tête de peloton. Mais plus de nature dans la ville n'est pas seulement une demande de la population. Ces dernières années des chercheurs ont étudié quels pouvaient être les avantages sociaux, économiques et environnementaux de politiques d'urbanisme et d'aménagement des espaces publics faisant la part belle à la verdure et à la nature.

**Santé.** Tout d'abord, il y a une amélioration du bien-être et de la santé de tous: relaxation et réduction du stress. Plus de verdure incite fortement à l'activité physique, essentielle comme «manger mieux», pour se maintenir en bonne santé. La pratique d'une activité physique régulière permettrait chaque année en Suisse d'éviter au moins 3'300 décès par an et 2,3 millions de cas de maladies<sup>2</sup>. Par ailleurs, les arbres protègent des expositions à la pollution de l'air, au bruit, à la chaleur, aux inondations, etc. En résumé, «voir»



## Nature et paysages > vers une nouvelle solidarité entre «ville» et «campagne»

ou «être dans» la nature ou la verdure a des impacts positifs sur notre santé et diminue les coûts de la santé.

**Convivialité et sécurité.** Des aménagements qui font la part belle à la nature et à la verdure encouragent également les interactions entre les habitants et usagers du quartier et favorisent ainsi une plus grande mixité sociale (enfants, parents, personnes âgées, personnes à mobilité réduite, étudiants, immigrés, etc.) et des échanges conviviaux. Par ailleurs, ces types d'aménagement de l'espace public contribuent généralement à augmenter le sentiment de sécurité et la convivialité.

**Biodiversité et énergie.** Qui dit verdure, ne dit pas forcément gazon stérile. Intégrer de nouveaux éléments végétaux est une action positive pour la biodiversité: jalons pour le maillage vert d'une ville, ils aident à la diversité, la survie et la circulation des espèces, surtout quand ils se connectent à d'autres réseaux verts qui font le lien avec «la campagne». La végétalisation des toitures et des façades permet à des espèces rares ou menacées de (re)trouver un habitat relativement protégé. En termes énergétiques, la végétation régule le microclimat et

réduit la chaleur en cas de canicule, contrairement aux surfaces minérales. Elle permet aussi de retenir une partie des précipitations et des microparticules et contribue à l'isolation et à la longévité des bâtiments, en atténuant les écarts de température. De plus, elle est compatible avec les panneaux solaires.

**Attractivité.** Enfin, le cadre de vie, dont la nature est une composante essentielle, est un facteur non négligeable de localisation des entreprises et des ménages. Il serait ainsi peut-être plus pertinent d'axer une politique d'attractivité sur ces éléments là plutôt que sur une fiscalité favorable à certains types d'acteurs qui s'avère, à long terme, souvent complexe à gérer.

## Des projets «de villes et de campagnes» pour la nature et les paysages

De nombreux projets peuvent être mis en œuvre dans les espaces urbains et ruraux. Les communes vaudoises trouveront ci-après quelques exemples et sources de financement, car le nerf de la guerre reste ce qu'il est!



Avant et après Jardin de poche, Av. Tilleul, Genève, 2006 // Banc développé par equiterre et réalisé par Ticinoro, 2009 // Exposition de jardin de poche pour la semaine de la mobilité 2009, Lausanne, Natacha Litzistorf, directrice d'equiterre et Pierre Kohler, Maire de Delémont.

Texte > Natacha Litzistorf, directrice equiterre